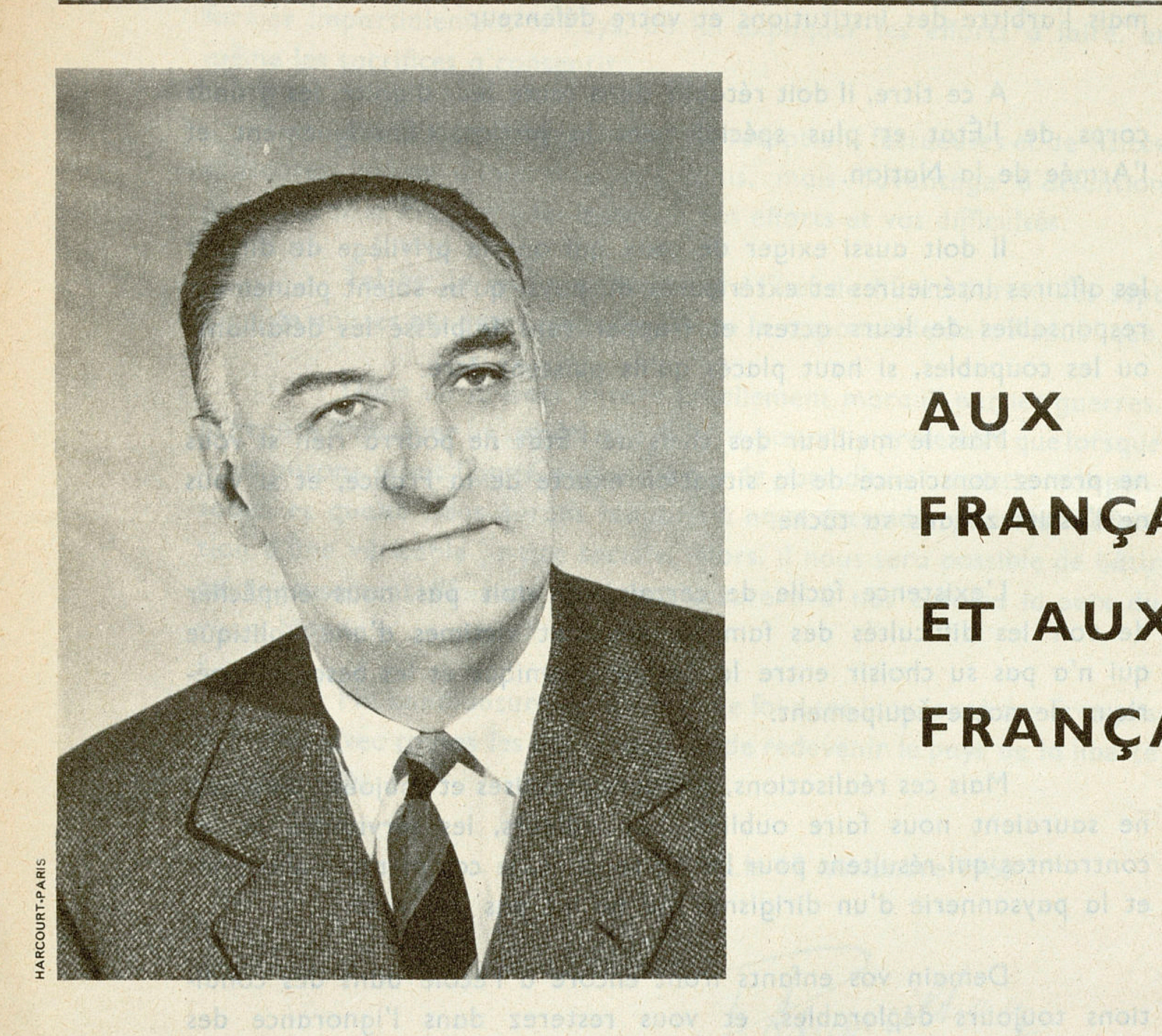
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE • 5 DÉCEMBRE 1965


HARCOURT-PARIS

AUX FRANÇAISES ET AUX FRANÇAIS...

L'élection du 5 décembre nous concerne tous. Elle n'est pas le monopole de certains hommes ou de partis politiques.

C'est un honnête homme qui s'adresse à vous. Je n'ai rien à voir avec le régime actuel. Je n'ai rien à voir non plus avec les partis politiques ou les puissances financières ou étrangères. Je n'ai jamais appartenu à un parti politique.

Je ne vous ferai aucune promesse électorale, car vous savez ce qu'elles valent ; je veux seulement vous dire comment je conçois, dans le respect de la Constitution, le rôle du Chef de l'État.

Le Président de la République ne doit pas être un guide, mais l'arbitre des institutions et votre défenseur.

A ce titre, il doit rétablir dans toute leur dignité, les grands corps de l'État et plus spécialement la Justice, l'Enseignement et l'Armée de la Nation.

Il doit aussi exiger de ceux qui ont le privilège de diriger les affaires intérieures et extérieures du pays, qu'ils soient pleinement responsables de leurs actes, et frapper sans faiblesse les défaillants ou les coupables, si haut placés qu'ils puissent être.

Mais le meilleur des chefs de l'État ne pourra rien si vous ne prenez conscience de la situation exacte de la France, et si vous ne l'assistez dans sa tâche.

L'existence facile de certains ne doit pas nous empêcher de voir les difficultés des familles qui sont victimes d'une politique qui n'a pas su choisir entre la bombe atomique et les besoins impérieux de notre équipement.

Mais ces réalisations, toujours promises et toujours différées, ne sauraient nous faire oublier, par ailleurs, les servitudes et les contraintes qui résultent pour les entreprises, le commerce, l'artisanat et la paysannerie d'un dirigisme qui ne dit pas son nom.

Demain vos enfants iront encore à l'école dans des conditions toujours déplorables, et vous resterez dans l'ignorance des emplois et des carrières qui s'offrent à eux. Chaque jour, les Femmes de France qui travaillent sans relâche et sans véritables vacances, constatent que la vie augmente et que le pouvoir d'achat diminue. Nos anciens sont encore plus durement touchés.

Demain, tous comprendront que politique étrangère, politique intérieure, politique économique n'ont de sens que si elles tendent au mieux-être de chacun et non à la gloire de quelques-uns.

Il appartiendra au futur Gouvernement de diriger la politique de la Nation et de redresser notre route. Mais ce sera le rôle du Prési-

dent de la République d'assurer la stabilité de ce Gouvernement, d'informer impartialement le Pays, de lui expliquer les efforts à faire, et même les sacrifices à consentir.

Moins de parades, moins de réceptions fastueuses et de visites coûteuses, moins d'injures à nos amis, mais davantage d'attention portée, par le Président lui-même, à vos efforts et vos difficultés.

Tel est le vrai programme du Chef de l'État durant les sept longues années pendant lesquelles il sera le responsable de la République.

Dans un univers encore cruellement marqué par les guerres, la France doit jouer un grand rôle. Elle ne pourra y prétendre que lorsque nous aurons refait l'unité nationale par le vote d'une amnistie indispensable, et quand nous aurons réappris à nous entraider pour la réalisation d'une véritable justice sociale. Alors, il nous sera possible de bâtir courageusement l'Europe Unie qui assurera à nos enfants la paix du vieux Monde.

Ma candidature est un acte de foi dans la volonté des Français d'en finir avec toutes les équivoques et de redevenir le pays de la liberté et du progrès.

Paris, le 19 novembre 1965

P. Marcilhacy

Pierre MARCILHACY

Pierre MARCILHACY

Né à Paris le 14 février 1910.

A fait ses études secondaires au Lycée Condorcet et supérieures à la Faculté de Droit de Paris.

Journaliste à « Paris-Soir » de 1936 à 1938.

Marié le 17 décembre 1938. Deux enfants et une petite-fille : Sophie.

Mobilisé en 1939 comme deuxième classe, élève-aspirant à Saumur en 1940, remobilisé en 1945.

Avocat à la Cour d'Appel de Paris, secrétaire de la Conférence du stage (promotion 1942-1945). Défend des inculpés politiques devant les tribunaux d'exception sous l'occupation.

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation (novembre 1943).

Elu sénateur de la Charente en octobre 1948.

Elu Conseiller Général en 1951.

Membre du Comité Consultatif Constitutionnel (juillet-août 1958).

Désigné comme candidat à la Présidence de la République par la Convention Nationale Libérale du 25 avril 1965, à Issy-les-Moulineaux.

A participé de 1948 à 1965 à la plupart des grands débats du Sénat.

A présenté au nom de ses commissions plus de cent rapports techniques ou politiques, concernant en particulier :

- la suppression des Cours de Justice ;
- la crise du logement ;
- la situation des établissements concernant les mineurs délinquants ou en danger ;
- les traités de l'Atlantique Nord ;
- la liberté de la presse ;
- la réforme des régimes matrimoniaux ;
- la révision de la Constitution ;
- la lutte contre le bruit, les pollutions atmosphériques, la pollution des eaux ;
- l'amnistie.

Vu, le candidat

Imprimerie chaix-desfossés-néogravure - paris